

# SYSTEME INTERNE DE MANAGEMENT PAR LA QUALITE : PRINCIPES ET USAGES

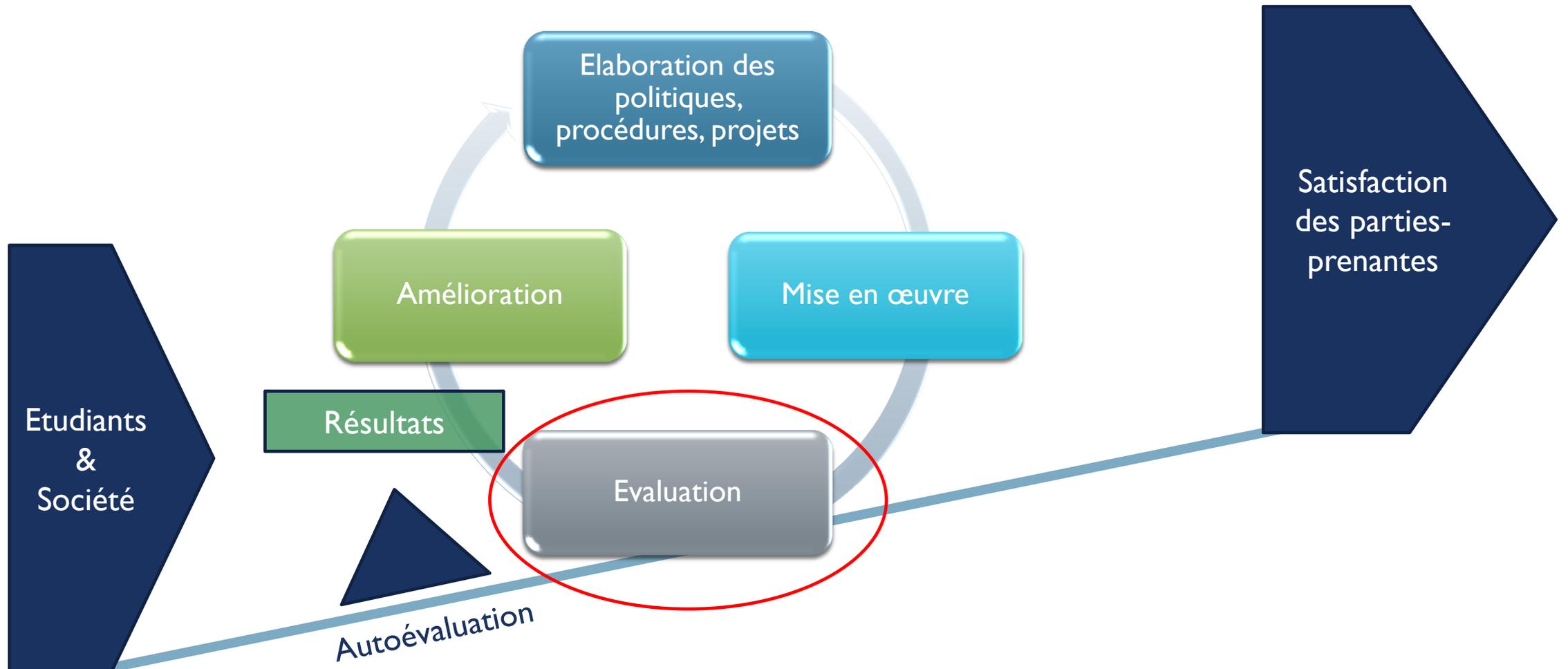
*EDUQAS project*

- Training of experts –

WP2 - Université de Liège – 15/01/2019

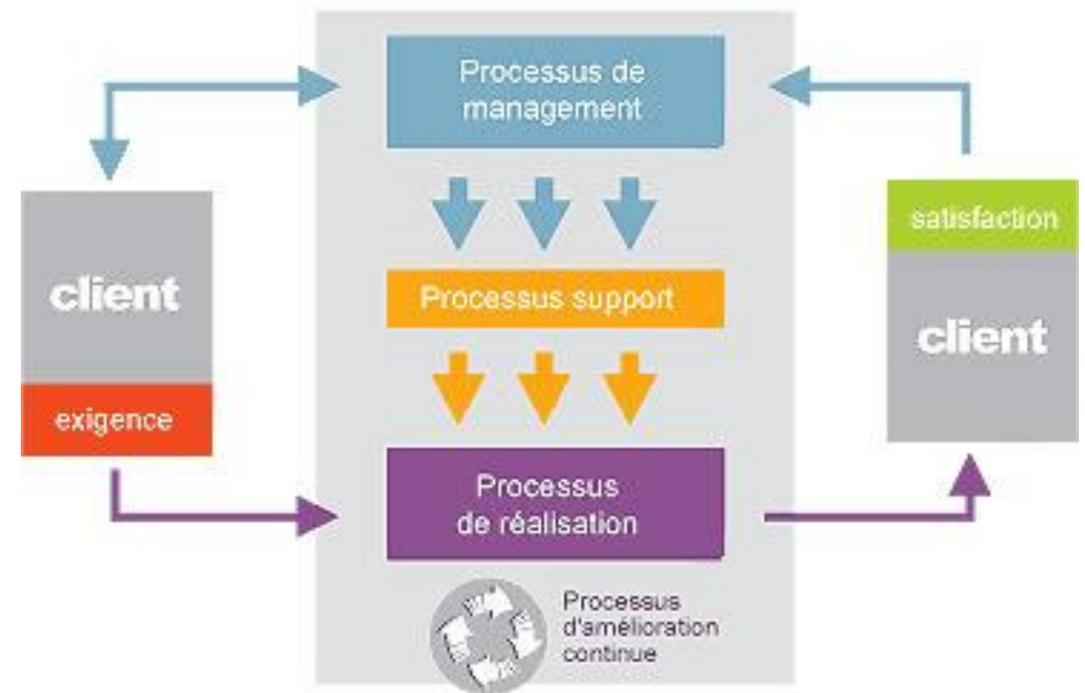
Cédric Sanlis – Université de Lorraine

# LA PLACE DE L'ÉVALUATION INTERNE AU SEIN DU SYSTÈME DE MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ



# LA CULTURE QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Un acte d'évaluation formative



>> Des moments et des résultats d'évaluation reçus comme autant de critiques constructives et de possibilités offertes à l'amélioration des pratiques

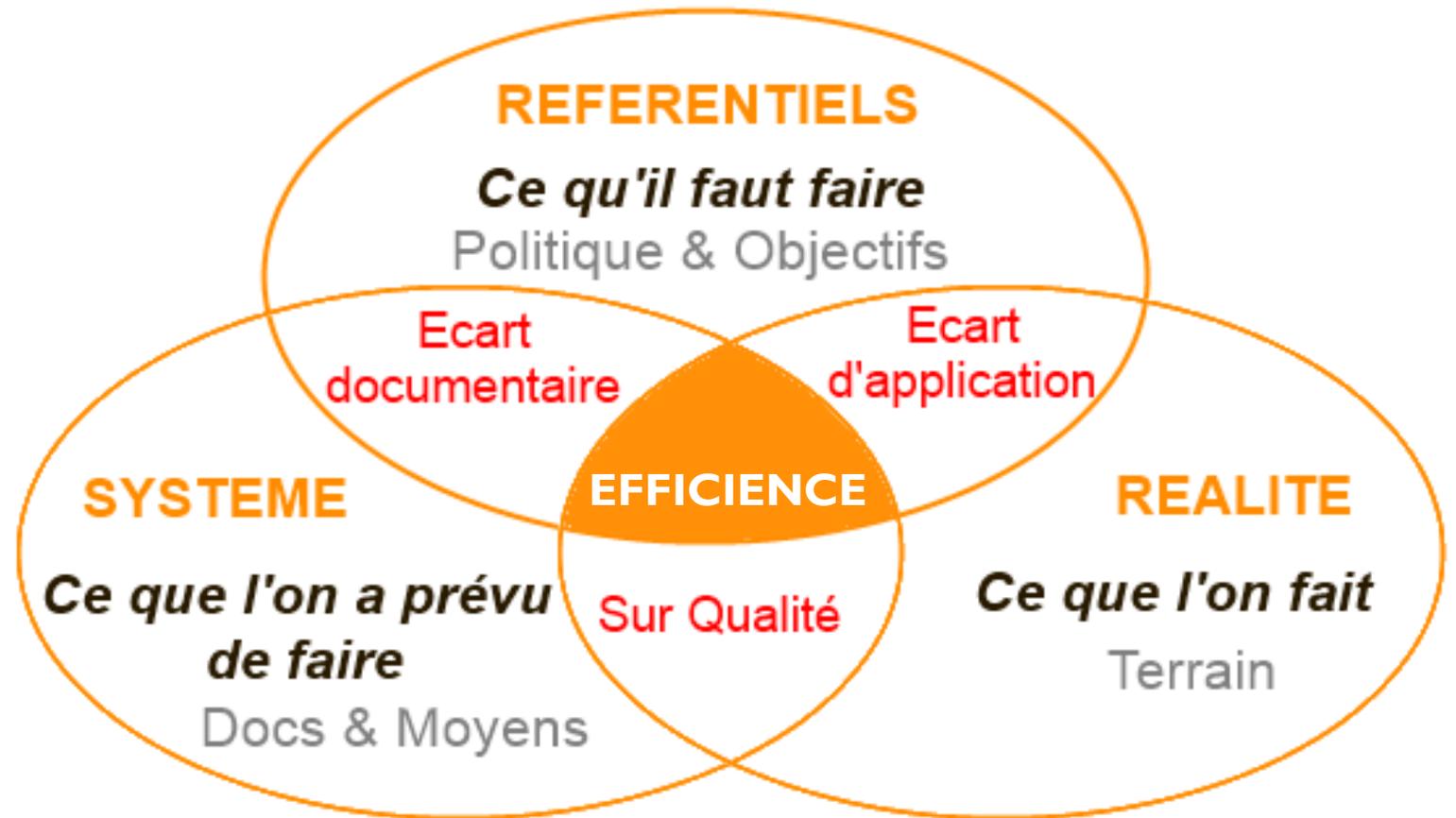
# PRINCIPE D'INTÉGRATION À LA GOUVERNANCE

**Principe I** : Être partie intégrante du management stratégique de l'institution, reliée directement et spécifiquement à l'enseignement, l'apprentissage et la recherche ou en soutien à toute activité que l'institution d'enseignement supérieur propose

- Appel un engagement de la part de l'institution passant par **la formation d'une équipe responsable de la garantie de la qualité interne** :
  - ⇒ Les responsabilités sont connues et diffusées
  - ⇒ Les moyens sont mis à disposition pour atteindre les objectifs
  - ⇒ Les partenaires internes sont identifiés
  - ⇒ Les moyens de communication sont prévus

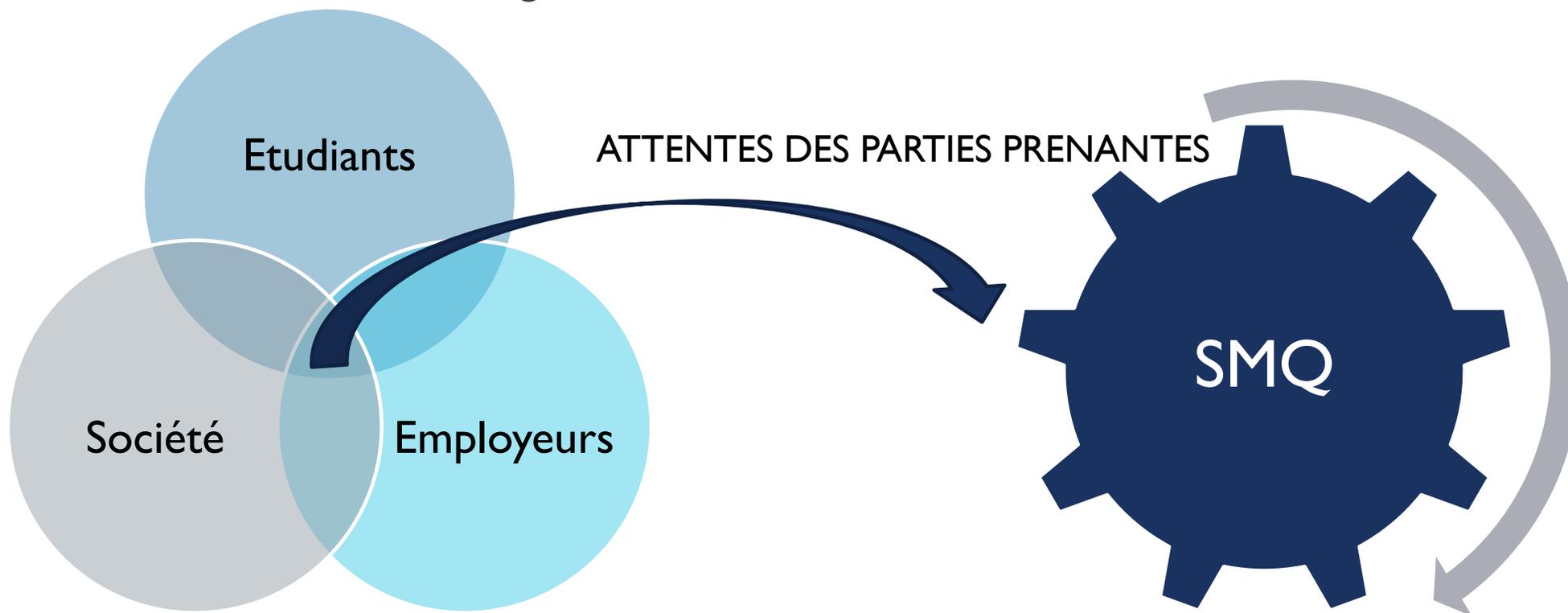
# PRINCIPE D'ALIGNEMENT AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**Principe 2** : Répondre de manière pertinente et proportionnée aux risques à atteindre, aux risques que le système propose de couvrir et être continuellement



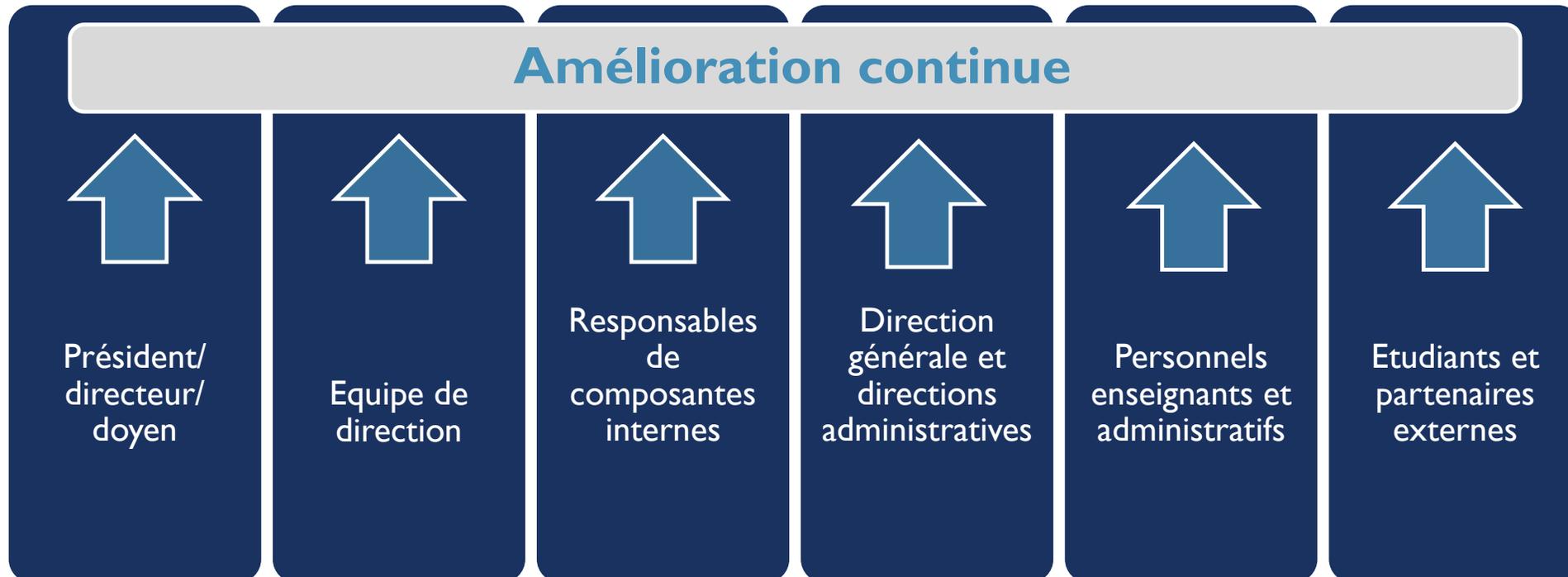
# PRINCIPE D'AJUSTEMENT AUX ATTENTES DES PARTIES PRENANTES

**Principe 3** : Refléter les intérêts des étudiants, employeurs et, plus globalement, de la société



# PRINCIPE DE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

**Principe 4 :** Reconnaître l'autonomie des institutions et leur responsabilité première quant à la qualité de l'éducation qu'elles offrent



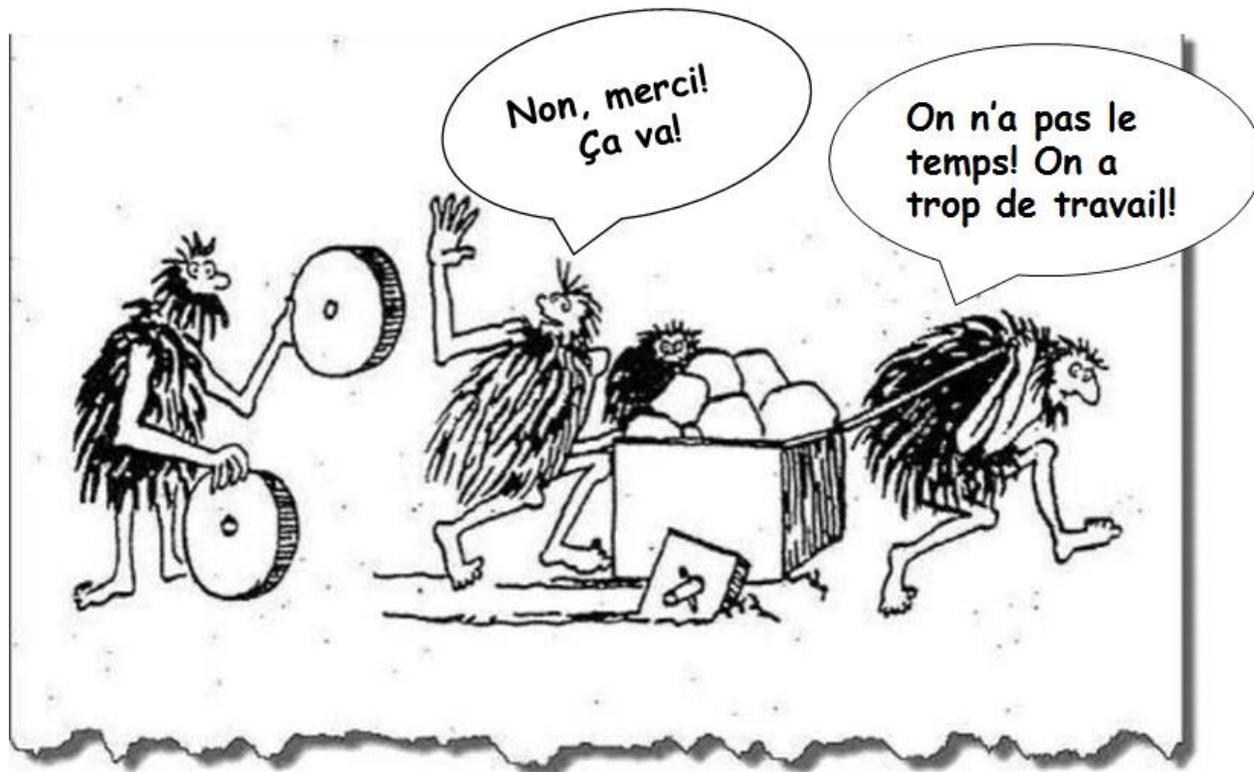
# PRINCIPE D'ADAPTATION AU CONTEXTE

**Principe 5 :** Être adapter au contexte social, légal et pédagogique des établissements d'enseignement supérieur



# PRINCIPE D'AMÉLIORATION CONTINUE

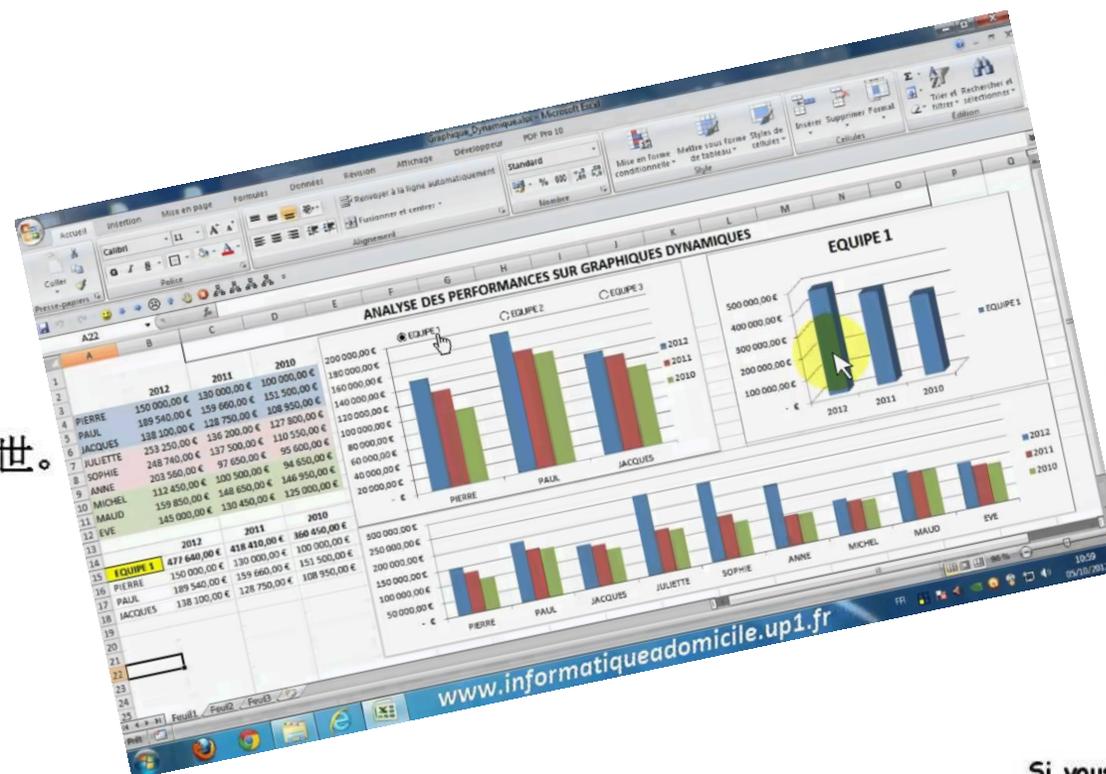
**Principe 6** : Inclure un objectif d'amélioration continue / de soutien, en complément de la vérification de l'atteinte de la conformité aux standards et attentes ;



# PRINCIPE DE TRANSPARENCE

**Principe 7 :** Produire des résultats visibles et lisibles par le grand public.

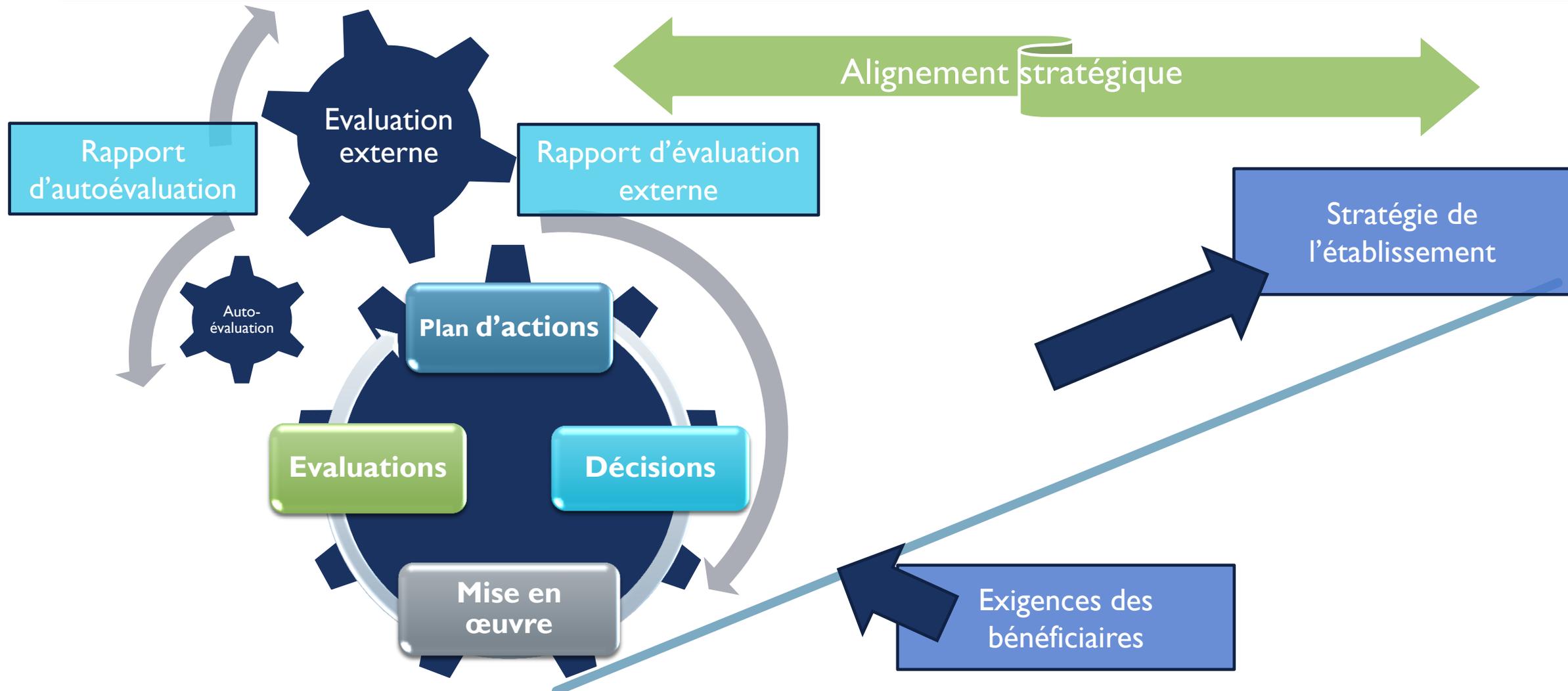
《施氏食獅史》  
石室詩士施氏，嗜獅，誓食十獅。  
氏時時適市視獅。  
十時，適十獅適市。  
是時，適施氏適市。  
氏視是十獅，恃矢勢，使是十獅逝世。  
氏拾是十獅屍，適石室。  
石室濕，氏使侍拭石室。  
石室拭，氏始試食是十獅。  
食時，始識是十獅，實十石獅屍。  
試釋是事。



日本語の  
文化を  
伝える

Si vous ne pouvez lire le Japonais,  
penchez la tête à droite.

# CYCLE DE LA QUALITÉ : SMQ / AUTO-ÉVALUATION / EVALUATION EXTERNE



# COMPLÉMENTARITÉ DES EVALUATIONS EXTERNES ET INTERNES

## Evaluation externe

- Evalue le **niveau de conformité** des institutions par rapport à des critères externes de qualité
- Réalisé par **une agence spécialisée** ou des experts
- Donne lieu à une **décision** : reconnaissance, certification, etc.

## Evaluation interne

- **Identifie les forces mais aussi les axes d'amélioration** à mettre en œuvre
- Réalisé par une **équipe interne**
- Ne donne lieu à aucune sanction/approbation
- Enrichi un **plan d'actions**

>> La recherche de conformité comme objectif de l'évaluation externe nécessite la prise en compte (au-delà des lignes directrices du référentiel) la stratégie organisationnelle de l'institution.

MERCI